DL 2026-117
4 novembre 2026

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 035-213501364-20261104-DL2026117-DE

JANZE
DES COULEURS PLEIN LA VIE !
MAIRIE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT DE FOUGÈRES-VITRÉ

CANTON DE JANZÉ

VILLE DE JANZÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le quatre novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de JANZÉ, s'est réuni à l'espace Brûlon, sis 5 avenue du Général de Gaulle, lieu provisoire des séances, en conformité avec la délibération DL2025-011 du 12 mars 2025, en application des articles L2121-7 et 2122-8 du CGCT, sous la présidence de Monsieur Jonathan HOUILLOT, Maire.

Présents : Mmes et MM HOUILLOT, MOREAU, GUAIS, POTIN, CHAUVIÈRE, PINEAU, PICOT, ESNAULT, FILEAUX, SAUDRAIS, COUDRAIS, CLERMONT, VEYER, LUNEL, AVRILLAUD, SERRAND, GILOT, RUELLAN, CLAVEAU, GENDROT, BOUGEARD, CASTELLIER, JOLIVEL, BLOUIN, de LASSAT, MAILLARD, LUCAS, CHAPY
Absents :
Absents représentés : Mme CLOUET à M. HOUILLOT

Secrétaire de séance : M. GUAIS

Conseillers en exercice : 29	Conseillers présents : 28	Votants : 29
Pour: 29	Contre : 0	Abstention : 0

Unanimité

Rénovation et mise en accessibilité de la Mairie
Lot n°2 Charpente – Couverture - Étanchéité

Dans le cadre de l'opération de rénovation et de mise en accessibilité de la Mairie, de nouvelles pourritures cubiques ont été découvertes sur les maçonneries et les solivages. Ceci nécessite des travaux supplémentaires à hauteur de 24 220,98 € HT au titre du lot n°2 « Charpente – Couverture - Etanchéité ».

Dans le cadre de ce lot, la délégation de signature au Maire pour les avenants est limitée à 50% du montant du contrat initial. Ces nouveaux travaux imprévus font dépasser ce seuil. Il convient ainsi de prendre une nouvelle délibération de délégation au Maire.

CONSIDÉRANT la nécessité de réaliser ces travaux supplémentaires,
VU la délibération n° DL2024-041 du 5 juin 2024,
VU la délibération n° DL2026-007 du 28 janvier 2026,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

– *AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les avenants relatifs au lot n°2 « Charpente – Couverture –Étanchéité » de l'opération de rénovation et de mise en accessibilité de la Mairie.*

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures
Pour copie conforme

MAIRIE DE JANZÉ
R.F.
35150

Le secrétaire de séance
Gaston GUAIS

Le Maire
Jonathan HOUILLOT